

CIBLE

Gaullisme

Quand la droite est puissante, dit-on, l'extrême droite se trouve réduite à la portion congrue. Tel n'est pas le cas, puisque la droite est au pouvoir depuis deux ans déjà !

En fait, c'est le gaullisme authentique qui a triomphé des diverses variantes du nationalisme, parce que le général de Gaulle incarnait le patriotisme, exprimait au plus haut point le souci de l'indépendance nationale et savait magistralement actualiser le projet collectif.

Au contraire, la droite libérale défend un système économique qui détruit le lien social et qui récuse la réalité nationale, tandis que les divers conservatismes, y compris celui des chiraquiens, engendrent l'injustice sociale et l'angoisse identitaire dont Jean-Marie Le Pen tire parti.

Conclusion ? C'est en renouant avec le projet diplomatique, économique et social du général de Gaulle, et c'est en rompant avec les dogmes et les pratiques de la droite libérale et conservatrice que le gouvernement peut espérer contenir et refouler le national-populisme.

CHIRAC

Quelle révolution culturelle ?



Nucléaire

Le rôle du chef de l'État

p.3 & p.9

Thérapeutique

Affronter le Front

p.2

Affronter le Front

Face à l'implantation durable du Front national dans la vie politique nationale et municipale, comment la résistance peut-elle être envisagée ?

Comment arrêter l'irrésistible ascension du Front national ? Plutôt que de décider un traitement de fond, la droite et la gauche ne cessent de se renvoyer mutuellement la responsabilité du phénomène. Résumons : la droite accuse les socialistes d'avoir suscité et conforté le national-populisme dans un but tactique, alors que nul n'ignore que les manipulations politiques (et policières) ne sont efficaces que pour les petits groupes. Surtout, le RPR ne saurait oublier qu'il a, le premier, légitimé le Front national à Dreux lors des municipales de 1983, et la droite dans son ensemble a commis l'immense faute d'entériner la propagande xénophobe en la traduisant dans des textes de loi - des premières tentatives de réformes du code de la nationalité en 1986 aux lois Pasqua. Et si la droite a eu l'intelligence de refuser toute alliance électorale avec le

Front national, il est clair que les complaisances multiples du gouvernement Balladur n'ont pas enrayé la progression du lepénisme.

L'éviction des socialistes du pouvoir n'a donc pas abouti à un renversement de situation. Mais ce constat n'efface pas les erreurs et les fautes de la gauche, qui a cultivé trois attitudes dont la résultante a été désastreuse : une réprobation morale tonitruante, une réplique inadaptée et molle sur le fond, un souverain mépris pour les électeurs lepénistes, régulièrement dénoncés comme des imbéciles et des salauds. Comme les hiérarques de gauche donnaient dans le même temps le spectacle de leurs niaiseries politiques, de leurs filouteries et de leur indifférence aux souffrances d'une société frappée de plein fouet par la violence de l'économie libérale, leurs discours moralisateurs ne pouvaient être pris au sérieux. En écho, les éminences de la télévision

ont mêlé l'indignation vertueuse et le calcul de l'effet Le Pen en points d'Audimat, ce qui revenait à prendre les gens pour des imbéciles. D'où un discrédit général des « élites » politico-médiatiques.

Cette mise au point étant faite, il importe de trouver au plus tôt les éléments d'une riposte cohérente. Pour notre part, nous insistons depuis des années sur la nécessité de ne pas laisser la nation aux nationalistes, ni la tradition à de prétendus traditionalistes : il faut rappeler sans relâche que la définition de la France n'a jamais été raciale, que le droit du sol est une de nos plus anciennes traditions et que la propagande du Front national est, quant à nos valeurs, un parti radicalement subversif.

Nous plaçons aussi pour qu'on affronte directement le Front national sur son terrain en expliquant la politique de l'immigration (1) au lieu d'en avoir honte, en réclamant l'abrogation des lois Pasqua

qui fragilisent les populations les plus intégrées et qui risquent de rejeter nombre de jeunes vers la clandestinité, voire la délinquance, et en demandant que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur à l'égard des patrons qui emploient de la main d'œuvre clandestine - tant il est vrai que le problème de l'immigration clandestine existe parce qu'il y a une offre de travail clandestin.

Enfin et surtout, nous sommes partisans d'une rupture nette avec la dogmatique néolibérale et avec les pratiques qui s'en inspirent : il est manifeste que le Front national tire parti de toutes les misères engendrées par le capitalisme sauvage en exploitant grossièrement, mais avec une efficacité redoutable, la logique du bouc émissaire.

Enfin, nous n'avons cessé de dire qu'il faut discuter sans relâche avec les électeurs du Front national, en répliquant point par point à la propagande lepéniste, au lieu de les accabler de discours moralisateurs, de mises en demeure et parfois d'insultes. Exclure symboliquement les électeurs lepénistes de la nation et refuser pratiquement tout dialogue avec eux, c'est conforter une population considérable dans une attitude de dépit, de révolte et de défi. C'est, en toute bonne conscience, faire le jeu du national-populisme.

Sylvie FERNOY

(1) cf. Patrick Weil, « Au-delà du vote Le Pen et des lois Pasqua » dans *Libération* du 24 avril 1995.

La vraie question

Beaucoup de bruit autour de la décision présidentielle de reprise des expérimentations nucléaires dans le Pacifique Sud. Malheureusement, la polémique a pris le pas sur le seul enjeu qui compte.

De par la Constitution, le Président de la République est le garant de la sécurité du pays et, à ce titre, chef des armées. La première de ses missions consiste à mettre la France à l'abri de toute violence qui porterait atteinte à l'existence de la nation. Là réside le devoir suprême du chef de l'État.

Ainsi, la décision prise par Jacques Chirac de procéder à la reprise des essais nucléaires ne peut être jugée qu'au regard de ses responsabilités constitutionnelles. L'organisation de huit nouveaux tirs avant de passer à l'expérimentation par simulation est-elle nécessaire à la sécurité du pays ? Telle est la seule question qui importe. Or la réponse est technique et les éléments d'appréciation ne peuvent être fournis que par les scientifiques responsables. Qui pourra affirmer qu'ils se trompent et qu'ils n'ont pas rendu leurs conclusions en conscience ou que le Président ne s'est pas entouré de toutes les garanties ?

Dans ces conditions, les arguments avancés par la gauche et les écologistes sont hors de propos et les protestations des pays riverains du Pacifi-

que n'ont aucun fondement raisonnable. En effet, la décision de reprise des essais ne correspond à aucun changement de stratégie (le feu nucléaire ne devient pas une arme d'emploi) et n'aura aucune influence sur la prolifération des armements conçus à partir de matières fissibles (les pays décidés à se doter de l'arme atomique n'ont que faire d'un arrêt des essais français). Enfin il a été prouvé que les expérimentations françaises n'avaient aucune conséquence fâcheuse sur l'environnement et que toutes les garanties pouvaient être apportées à ce sujet par les autorités françaises. Faut-il rappeler aussi que Sydney se trouve à près de 7 000 kilomètres de Mururoa et Auckland à environ 4 700 kilomètres soit la distance qui séparait Strasbourg de l'ancien site d'expérimentation soviétique au Kazakhstan...

Par ailleurs, la position adoptée par Jacques Chirac n'entre pas en contradiction avec celle prise en son temps par François Mitterrand. Le moratoire décidé par le précédent chef de l'État était provisoire par définition. Il n'est pas exclu de penser que l'ancien premier secrétaire du parti socialiste ait souhaité que la décision de reprise des essais fût prise par un président de droite plutôt que par lui.

François VERRAZZANE

Diffusez notre
numéro spécial
de présentation

10 ex. + 60 F

Toujours moins

Le C.N.P.F de Jean Gandois s'apprête à nous manger de nouveau à la sauce de la réduction prétendument nécessaire des charges sociales.

Jamais deux sans trois, dit l'adage. Après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et les subventions balladuriennes, voici venues les vraies-fausse promesses d'un faux-vrai dirigeant. Car le discours de Jean Gandois comporte deux hypocrisies qu'Yvon Gattaz et François Périgot, ses prédécesseurs immédiats, ont utilisées avant lui.

D'abord, tout le monde s'empresse de l'oublier, le sobriquet de « patron des patrons » ne traduit que de loin la réalité. Sans affirmer que les déclarations de M. Gandois n'engagent que



lui, l'on peut dire que son pouvoir sur ses adhérents se limite pratiquement à des conseils et des recommandations. C'est pourquoi ses prises de position sur la réhabilitation des salaires, sans doute provoquées par les rumeurs de restriction de l'aide publique aux créations d'emploi sans substitution, resteront probablement vides de conséquences.

Quant à cette aide proprement dite, elle se contente de rebaptiser et reformuler ce qui

a déjà été fait. Lionel Jospin l'a reconnu lors du débat du 2 mai où Jacques Chirac lui-même n'a trouvé qu'une différence de durée entre son Contrat Initiative Emploi et le Contrat de Retour à l'Emploi de Martine Aubry. Les milieux dirigeants tiennent en effet comme une évidence éternelle que les charges salariales sont trop élevées. Vieille lune libérale qui se porte comme un charme bien qu'elle ait servi à combattre toutes les conquêtes sociales, de l'interdiction du travail des enfants à la sécurité sociale en passant par la journée de huit heures et les congés payés.

Elle sert aujourd'hui à gaspiller les deniers publics dans des utilisations stériles en emplois quand elle ne les fait pas disparaître dans la poche de quelques privilégiés. A charge pour l'État de financer les subventions et de trouver de nouvelles rentrées fiscales pour les remplacer. Le tout en pure perte jusqu'au gouvernement avisé qui osera rétablir l'esclavage, c'est-à-dire la charge sociale zéro. Quoique la nourriture...

Olivier DEBROISE

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : Affronter le Front - p.3 : La vraie question - Toujours moins - p.4 : Par ici la bonne soupe - Manoeuvres de printemps - p.5 : Le rêve de Charles Quint - p.6/7 : Une autre logique - p.8 : Série B - Multiculturalisme - p.9 : L'État doit-il être gaullien ? - p.10 : Une figure politique - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Quelle révolution culturelle ?

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone: (1) 42.97.42.57
Télécopie: (1) 42.96.05.53
Dir. publication: Yvan AUMONT
Com. parit. 51700-ISSN0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Par ici la bonne soupe...

Au commencement était l'idée, pas si bête, qu'il fallait trouver autre chose que le salaire et les banales primes pour motiver ou récompenser un employé modèle. D'où la naissance des « *stock options* ».

De quoi s'agit-il ? L'opération consiste à donner aux salariés la possibilité d'acheter à un prix très intéressant un lot d'actions (*Stocks*) qu'on lui réserve (*Option*) pour une durée donnée. Rien de répréhensible à partir du moment où ces transmissions sont parfaitement transparentes et où le système fiscal évite de rendre le système trop juteux pour un petit nombre.

Mais, comme souvent, la France ne s'est pas particulièrement distinguée quant à la clarté et la salubrité du procédé. En effet un certain nombre de dirigeants de sociétés ont trouvé ce système pratique et intéressant fiscalement, puisque ce n'est pas un salaire et que l'on taxe simplement les plus-values à moins de 20 %, CSG comprise.

On n'est pas obligé non plus de rendre public l'opération et cette opacité a permis, dans certaines sociétés, de ne faire bénéficier de cette possibilité qu'un certain nombre de personnes, triées sur le volet selon des critères souvent bizarres. Ainsi certains PDG, déjà grassement payés, arrivent de la sorte à accroître d'une manière importante leur salaire et à se constituer ainsi de véritables fortunes.

Comme d'habitude, les profiteurs sont toujours les mêmes : M. Suard, notamment, a été l'un des grands bénéficiaires de cette facilité largement répandue dans la plupart des grandes entrepri-

ses, y compris - et c'est là le scandale - dans certaines sociétés nationalisées dont une partie du capital est introduit en Bourse.

Notons au passage que certaines de ces grandes maisons refusent, non seulement de faire profiter de cette manne une large partie de leur personnel, mais encore d'augmenter, même chichement, les salaires des exclus du système. Ce dernier, dévoyé, est devenu une nouvelle matière à scandale, qui dévoile à nouveau les débordements et les mauvaises pratiques des plus hautes sphères du capitalisme français. Même certains membres de l'établissement s'en sont émus, à tel point qu'une commission d'enquête du Sénat a été chargée de faire un brin de lumière sur la question. Quand on connaît la fougue que mettent nos braves sénateurs dans la recherche et la dénonciation des pratiques douteuses, on peut raisonnablement penser que les profiteurs ont encore de beaux jours devant eux...

Pourtant il faudrait bien mettre un terme aux vices de ce système en s'inspirant de la pratique de certains des plus grands pays capitalistes où les *Stocks-Options* ont un système fiscal de moins en moins favorable à mesure que l'on grimpe dans l'organigramme et où leur publicité est obligatoire. Comme d'habitude nous sommes, et seront pour longtemps encore sans doute, loin, très loin du compte.

Pascal BEAUCHER

Manoeuvres de printemps

Depuis quelques années déjà la compagnie Financière de Suez excite bon nombre de convoitises. Le projet de création d'un énorme groupe financier est dans l'air. Est-ce utile ? Est-ce le moment ?

Depuis la fin des années 80 la mode est à la concentration dans tous les domaines. Il faut faire dans le gigantisme, agir à l'échelle mondiale et créer le premier groupe financier européen qui soit à la fois banquier de dépôt, banquier d'affaires, assureur, etc. Poursuivant ce but, la BNP et l'UAP, qui font déjà partie du noyau dur de Suez privatisée en 1987, ont depuis quelques semaines acquis à eux deux une part non négligeable du capital restant de la Compagnie.

Le choix de Suez semblait s'imposer pour plusieurs raisons :

- cette vénérable maison est bien vieille et doit absolument se restructurer,

- elle a connu de lourdes pertes avec ses mésaventures immobilières (1),

- mais elle possède en même temps un trésor de guerre par l'intermédiaire de certaines de ses filiales du type Sofinco.

La mariée est plutôt belle quoiqu'on en dise, et elle pourrait ne pas avoir le choix dans une partie qui se jouerait sans qu'on lui demandât beaucoup son avis. En effet mis à part le noyau dur, concocté par Édouard Balladur en son temps, le capital est assez éparpillé et la maison est donc prenable sans trop de difficulté.

Deux bémols toutefois. Tout d'abord cette possible prise de contrôle provoque un tollé chez les Eurocrates et les

Américains. En effet cette opération s'effectuerait avec ce que l'on appelle une fusion des pertes, mécanisme qui consiste à faire supporter les déficits de la filiale nouvelle par les bénéfices BNP-UAP. Cette manoeuvre doit avoir l'aval du ministère des Finances et celui-ci était, avant les élections, tout disposé à accorder cette facilité à des amis aussi précieux. Seulement voilà, Bruxelles n'est pas d'accord, mais alors pas d'accord du tout, pour laisser faire et les Américains y sont eux aussi opposés, considérant que ces pratiques sont un rien indécentes et de nature à créer des déséquilibres dans leur pays, alors que les banques y sont limitées au niveau d'un État. La loi antitrust veille (2).

D'autre part, certains de nos partenaires voient d'un très mauvais oeil le débarquement de géants français, encore mal organisés au plan international, profitant du réseau Suez, très bien fait et pour un coût dérisoire. C'est, entre autres, la crainte, pleinement justifiée, des Allemands toujours jaloux de la conservation de leur pré carré.

Cela dit l'on peut tout de même se poser la question de l'utilité de l'opération car la course à la concentration et au gigantisme accroît la vulnérabilité. De plus, dans un monde financier un brin désorganisé, le moment est-il si bien choisi ?

P. B.

(1) Voir *Royaliste* n° 639.
(2) Voir *Royaliste* n° 642.

Le rêve de Charles Quint

En ce mois de juin, l'Union européenne tient sommet sur sommet : avec les États-Unis, le Canada, le Japon, sans compter le G 7 et Cannes. Il y a de quoi faire tourner la tête.

Cette « sommité » aiguë n'a d'égale que l'obsession du XXI^e siècle quand ce n'est pas celle du « prochain millénaire ». Ce dialogue des continents doit faire accoucher d'un « système-monde » ou d'une économie « globale » auprès desquels les dernières négociations du cycle de l'Uruguay ne sont rien. Ce n'est pas un hasard si on lance simultanément la réflexion sur l'élargissement de l'Union européenne (qui suppose approfondissement ou dilution) et celle sur un nouvel accord de libre-échange transatlantique : respectivement le 3 juin à Taormina l'installation du comité préparatoire de la conférence intergouvernementale de révision de Maastricht prévue en 1996, et la veille à Madrid par la voix du secrétaire d'État américain la proposition d'une liaison entre l'ALENA (qui regroupe États-Unis, Canada et Mexique avec une extension à l'Amérique du Sud) et l'Union européenne.

On en reviendrait à la vision de l'Empire - sur lequel « le soleil ne se couche pas » - depuis les marches de la Russie jusqu'à la côte du Pacifique, au Mexique et au Pérou. Cet empire de Charles Quint, « roi des Indes et des terres fermes de la mer océane », élu empereur du Saint-Empire romain germanique contre François 1^{er}, où le florin et le ducat des banques néerlandaises et allemandes (flamandes et rhénanes) l'emportèrent sur l'écu des rois de France et réalisant la fusion des maisons d'Autriche et d'Espagne. Un

rêve ? Tout correspond point par point, jusqu'au patronyme du président du groupe de réflexion européen l'Espagnol Carlos Westendorp, dont le nom, écrivait-on à Bruxelles dès 1986, flaire bon l'empire de Charles Quint... Pour les Américains, les nouveaux « Impériaux », il s'agit comme il y a quarante ans de faire pression sur l'organisation de l'Europe, sous la forme de trois chantages :

Le chantage de l'Asie. Après les sommets Asie-Pacifique de Seattle et des Amériques à Miami qui ouvrent la perspective d'une zone de libre-échange continentale, Washington découvre que la moitié des investissements américains sont en Europe et plaide pour la communauté d'intérêts (commerciaux) face au Japon et aux nouveaux dragons. Les États-Unis songent surtout à être le seul État-pivot entre les deux zones étrangères l'une à l'autre, indispensable fleau des balances continentales.

Le chantage à la sécurité. Le discours revient lancinant : la sécurité et l'économie doivent aller de pair. L'opinion américaine (surtout le Congrès républicain) n'acceptera plus de financer la protection de ceux qui refusent de s'ouvrir au commerce américain. Propos qui devient pour nous : si vous voulez une réforme de l'OTAN, il faudra faire des concessions au libre-échange, étendre le cycle de l'Uruguay à l'agriculture et à l'audiovisuel, au transport aérien, etc.

Le chantage à l'Allemagne. Si l'Union européenne comme telle ne veut rien entendre, Washington saura conclure un

partenariat privilégié avec l'Allemagne, ses banques et ses grandes entreprises.

Face à la stratégie des Impériaux, notre réponse saura s'inspirer du lointain précédent de la diplomatie de François 1^{er} :

Les princes allemands ; il nous faudra d'abord contrer l'attirance allemande, mettre en garde les Américains de jouer à nouveau à ce jeu de division des Allemands entre un parti atlantique et un parti français.

Le Turc voire le Mongol ; il nous faut nouer une relation globale avec l'Asie (un sommet est souhaité par les Singapouriens qui veulent éviter le tête-à-tête avec les Américains) et demeurer impartiaux sur la réglementation du commerce international en confortant l'OMC.

Le Camp du Drap d'Or ; dans le dialogue stratégique entre l'Europe et les États-Unis il ne faut cesser de souligner les incohérences américaines concernant les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) et la Russie : l'élargissement voulu de l'OTAN aux premiers ne peut comme en 1949 se concevoir sans être accompagné d'un Plan Marshall. Nous ne devons pas commettre la même erreur que le premier groupe de Messine (1) qui n'eut de cesse de substituer le commerce à la sécurité, aboutissant au traité de Rome et à l'intégration dans l'OTAN, les États-Unis se substituant aux Européens sur tous les fronts.

Aujourd'hui, après Maastricht, il s'agit de bâtir les deux de front.

Yves LA MARCK

(1) Né à la suite de l'échec en 1954 de la Communauté européenne de défense (CED) la Conférence de Messine a jeté les bases du traité de Rome.

♦ **BELGIQUE** : Un avant-projet de loi est à l'étude à Bruxelles pour permettre au roi des Belges de refuser constitutionnellement de signer une loi opposée à ses convictions sans avoir recours, comme ce fut le cas en 1993 sur la question de l'avortement, à l'abdication momentanée. Cet avant-projet de loi chercherait à autoriser le souverain, sur des lois concernant des questions éthiques, de faire état de ses réserves sans empêcher l'application de la loi. Il se pourrait donc, prochainement, que l'objection de conscience soit élevée au rang des prérogatives royales.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : L'attitude privée du prince Charles a visiblement choqué les responsables scouts du royaume lesquels ne lui pardonnent pas d'entretenir une relation extra-conjugale. Garth Morrison, le chef suprême des scouts du Royaume-Uni a créé une commission chargée de la nouvelle codification du serment scout où il ne serait plus fait mention d'allégeance à la monarchie. En revanche Lord Baden-Powell, petit-fils du fondateur du scoutisme, s'est prononcé contre cette initiative, tandis qu'un conservateur, Lord Archer ironisait sur l'exigence morale de Morrison : « *Si l'adultère des souverains était une raison de ne pas prêter serment à la monarchie, sans doute n'y aurait-il jamais eu d'empire britannique !* ».

♦ **ESPAGNE** : Scandale politique à Madrid : le roi Juan Carlos était sur écoute tout comme un certain nombre de ses amis - le prince Zorab Tchorkotoua, Prado Colon y Carvajal - ainsi que des personnalités du monde politique et journalistique... Les services secrets espagnols ont non seulement écouté depuis dix ans les conversations royales mais ils les ont également enregistrées et archivées (sous le dossier 38-SM, SM comme « Sa Majesté ») ! Une nouvelle affaire qui alourdit encore l'atmosphère politique outre-Pyrénées où le gouvernement de Felipe Gonzalez se débat déjà dans les scandales financiers.

♦ **DANEMARK** : La mode chinoise envahit le royaume des oiseaux blancs. Le 31 mai dernier, on annonçait devant le parlement danois les fiançailles du second fils de la reine Margrethe II, le prince Joachim avec une Britannique de Hong-Kong, Alexandra Christina Manley, de cinq ans l'aînée du prince. Le mariage aura vraisemblablement lieu en novembre prochain et la jeune Eurasienne devra se convertir à la religion luthérienne danoise et changer de nationalité. Cette femme d'affaires énergique de Hong-Kong, s'installera avec son mari dans le domaine de Schackenborg dont le prince Joachim a hérité.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : Une fois de plus, le prince de Galles a pu mesurer que ses gestes politiques ne passent pas inaperçus et suscitaient de l'intérêt. Enthousiastes ou hostiles, des milliers d'Irlandais ont suivi la visite que le prince Charles a effectuée les 1^{er} et 2 juin en République d'Irlande. L'héritier de la Couronne britannique a notamment visité plusieurs localités ou communautés touchées par le problème du chômage, dévoilé une statue du roi Georges IV, reçu un accueil chaleureux à la mairie de Dublin et déjeuné avec le président de la République Mary Robinson avant de se rendre sur un site archéologique.

Dans les milieux économiques, de nombreuses voix s'élèvent contre le dogmatisme néolibéral. Parmi les ouvrages récemment publiés, celui de Jean-Pierre Fitoussi retient particulièrement l'attention, par l'ampleur de la réflexion et par le souci pédagogique de l'auteur. Autour de quelques mots clefs, nous en donnons ici un bref aperçu.

Le discours des milieux dirigeants est connu : puisque nous sommes placés sous la surveillance « des marchés », soumis à des fatalités economico-technologiques, obligés de respecter la réalité économique, rien d'autre ne peut être fait que ce qui est fait et bien fait. Et ce qui va mal ira mieux si les gens font preuve de patience, de rigueur et d'esprit de sacrifice. Telle est la « pensée correcte » que Jacques Chirac fustigeait du temps qu'il était candidat. Jean-Pierre Fitoussi montre qu'il est possible de penser et d'agir autrement. En voici sept exemples.

CHOMAGE

La cause principale du chômage n'est pas le progrès technique : en France, la productivité de la main d'œuvre a augmenté de 4,75 % entre 1960 et 1974 alors que le chômage moyen était de 2 %. A l'inverse, la productivité a baissé de moitié entre 1974 et 1990 alors que le chômage augmentait considérablement. Ceci parce que la croissance de la productivité permet d'augmenter la production (l'offre) à quantité de travail égal, et que l'emploi augmente ou diminue selon la demande de biens et de services. C'est donc cette demande qu'il faut encourager.

De même, on ne peut soutenir que le chômage est massivement provoqué par la concurrence des pays à bas salaires. Cette concurrence existe, elle a même été accrue par la libre circulation des capitaux, mais ce n'est pas le principal problème : il n'y a pas de déficit des échanges commerciaux entre la France et les « dragons » asiatiques et une protection douanière serait sans effet puisque leur concurrence joue sur des marchés tiers.

En outre, si le chômage était principalement provoqué par la technique, par le libre-échange, ou importé d'Asie, tous les pays subiraient les mêmes pertes d'emplois. Or ni les États-Unis, ni les pays européens situés hors Communauté ne connaissent un taux de chômage aussi dramatique que le nôtre. Pour Jean-Pierre Fitoussi, la cause principale du chômage tient au « niveau anormalement élevé des taux d'intérêt réels ».

TAUX D'INTÉRÊT

En France, les taux d'intérêt réels varient entre 5 et 6 % depuis douze ans, alors qu'ils se situaient entre 0 et 1 % dans les années soixante-dix. Ces taux élevés pénalisent les ménages qui empruntent (et alourdissent la dette de l'État), ils incitent aussi les entreprises à préférer les placements financiers aux investissements, et à comprimer la masse salariale pour maintenir ou accroître leur marge de profit - sinon leur valeur boursière baisserait et elles seraient une proie facile pour les « raiders ». Or la faiblesse des salaires et la lourdeur des remboursements d'emprunts réduisent logiquement la demande, les entreprises opèrent sur des marchés réduits et ne peuvent embaucher. Ce mécanisme ruineux a été enclenché par les États-Unis : à l'encontre du dogme libéral, les années Reagan ont été marquées par une politique budgétaire très active, qui a entraîné une augmentation des taux d'intérêt tandis que le dollar s'appréciait. D'où une croissance forte (7 % en 1984) sans inflation. Alors qu'on célébrait le miracle libéral, la relance reaganienne (avec forts déficits publics) se faisait au détriment de l'Europe, obligée de suivre la hausse des taux d'intérêt et de subir les effets inflationnistes de la hausse du dollar. Ce qui condamnait l'Europe à une politique d'austérité. A partir de 1990, la dérégula-

tion et la mondialisation du marché financier ont permis le maintien de taux d'intérêt élevés. Ce qui fait l'affaire des créanciers - lesquels redoutent plus que tout l'inflation qui réduit la rentabilité des capitaux prêtés.

DÉSINFLATION

Adoptée en 1983, la politique de « désinflation compétitive » vise à restaurer le profit des entreprises et à accroître leur compétitivité sur les marchés extérieurs en réduisant la hausse intérieure des prix (donc les salaires, donc la demande) et en maintenant la stabilité du taux de change nominal par rapport au mark. De fait, l'inflation a été complètement maîtrisée, et la compétitivité des entreprises a été améliorée ainsi que leur taux de profit, mais au prix d'un accroissement considérable du chômage. Pourquoi ? Parce que la compression

salariale et le chômage diminuent la demande interne : les entreprises ont des difficultés à écouler leurs produits et compriment leurs coûts - surtout le coût du travail qui est le plus facile à réduire puisqu'il suffit de mettre des gens à la porte. La politique de désinflation compétitive n'a donc pas tenu sa promesse qui était de restaurer le profit pour favoriser l'investissement afin que se créent des emplois.

Tout en déplorant le chômage, les gouvernants de gauche et de droite s'accrochent à cette stratégie qui repose sur une facilité (la contraction de la demande interne) en oubliant que la compétitivité d'un pays tient aussi et surtout à la faiblesse de son chômage. Comme l'écrit Jean-Pierre Fitoussi, « cette dernière condition est fondamentale, car il est vain de substituer à un différentiel d'inflation un différentiel de



■ Augmenter les salaires pour relancer la demande.

Économie

Une autre logique

chômage et de se féliciter, ensuite, d'avoir vaincu l'inflation ».

FRANC FORT

Le « franc fort » va de pair avec la dévaluation compétitive. Le taux de change RÉEL est en effet un des indicateurs de la compétitivité, qui mesure le rapport entre les prix français et les prix étrangers évalués dans la même unité monétaire : si un bien exporté aux États-Unis vaut 100 F et si un bien américain importé en France vaut 20 dollars, le taux de change réel est de 1, pour un taux de change nominal de 5 francs pour 1 dollar. Si les prix français augmentent de 20 % alors que les prix américains restent stables, le taux de change réel sera de 1,2 (120 francs contre 20 dollars). Pour rétablir l'équilibre, il faut soit que le dollar augmente (soit de lui-même soit par dévaluation de la valeur nominale du franc) soit que les prix français baissent. La politique dite du franc fort consiste à refuser la dévaluation, et à faire baisser les prix français afin de favoriser les exportations. On comprend donc que la politique de stabilité du taux de change nominal du franc par rapport au mark engendre du chômage puisque nous sommes avec le SME dans un système de change fixe qui oblige à l'austérité permanente : pour maintenir la parité nominale franc/mark, on se contraint à une dépréciation RÉELLE de notre monnaie par le moyen de la baisse des prix nationaux.

Alors que l'inflation est depuis longtemps vaincue, la France maintient dogmatiquement cette politique de franc fort et de désinflation, alors que plusieurs de nos partenaires européens (Italie, Espagne, Grande-Bretagne) se sont libérés de la contrainte monétaire par des dévaluations qui leur ont permis de respirer... Les responsables français ne comprennent pas que le concept de « monnaie forte » est relatif : une monnaie forte est une monnaie sous-évaluée quant à son taux de change NOMINAL ; cette monnaie est sous-évaluée parce que ses détenteurs pensent qu'elle va monter (nominale) et ils en achètent dans un but spéculatif. Ainsi le mark est une monnaie forte, qui n'a cessé de se déprécier en termes réels au cours des années quatre-vingt parce que les prix allemands augmentaient moins vite que les prix européens. Cette situation saine entraîne un mouvement de confiance vers la monnaie du pays « vertueux » qui provoque une hausse de son taux de change nominal. Aujourd'hui, le franc est « fort », la compétitivité s'est accrue, les parts de marchés extérieurs ont augmenté, mais les taux d'intérêts demeurent élevés et le taux de chômage est considérable : au regard de ce dernier critère, le franc reste une monnaie faible, et le coût de la politique du franc « fort » est excessivement douloureux.

PARTAGE

Puisque le taux de chômage est élevé, dit-on, il faut partager le travail et accompagner la réduction du travail d'une réduction de salaires. Cette thèse en vogue dans les milieux dirigeants est un aveu d'impuissance quant à la politique économique : en théorisant sur le partage salaire-emploi et en demandant « plus de flexibilité » dans le travail, les milieux dirigeants ne font que reporter sur les salariés la solution d'un problème qu'ils ne veulent pas résoudre par eux-mêmes. Par un procédé identique, on reporte sur les Français, qui seraient « trop protégés », la solution du déficit des comptes sociaux faute de comprendre que « les déficits publics et sociaux sont la conséquence du chômage et non ses causes ». Curieusement, aucun responsable ne propose un nouveau partage entre les salaires et les profits. Curieusement ?

SALAIRES

S'il est utile de réduire le coût du travail (par réduction des charges) en période de chômage, il faut aussi augmenter les salaires directs (afin d'augmenter la demande intérieure pour développer l'activité et favoriser l'emploi). Il faut aussi modifier l'échelle des rémunérations car selon l'analyse de Jean-Pierre Fitoussi « le chômage pourrait bien être la conséquence de trop hautes rémunérations. Si certains acceptaient de ne gagner que quatre-vingt-dix fois le SMIC plutôt que cent fois, l'entreprise aurait les ressources suffisantes pour embaucher dix salariés non-qualifiés supplémentaires ».

EUROPE

Jean-Pierre Fitoussi démontre que les milieux dirigeants ont utilisé la référence à l'Europe comme alibi pour leur politique de désinflation - donc d'austérité : « les pays européens se sont servis de l'Europe pour importer la vertu allemande ». Mais, paradoxalement, l'Europe a régressé, le tournant majeur qu'imposait la chute du Mur de Berlin a été manqué et la perspective de la monnaie unique recule alors qu'elle nous permettrait de retrouver une part de souveraineté et de desserrer la contrainte monétaire.

Les analyses de Jean-Pierre Fitoussi, ici trop brièvement évoquées, ont le mérite de briser le dogmatisme néolibéral et de dessiner une autre logique économique dont les principaux éléments ont été relevés chemin faisant. Longtemps interdit, le débat est désormais ouvert dans le pays. Pour notre part, nous n'avons cessé de présenter des analyses et des solutions alternatives (avec André Grjebine, Alain Parguez, André Gauron...) et nous continuerons de le faire.

B. LA RICHARDAIS

Jean-Pierre Fitoussi - « Le Débat interdit, Monnaie, Europe, Pauvreté » Arléa, 1995 - prix franco : 139 F.

Série B

Alain Paucard, talentueux pamphlétaire, nous offre une « défense et illustration » du plus réjouissant des genres cinématographiques : la série B. Enfin, voici célébré à sa juste place, la première, ce cinéma riche d'une authentique dimension mythique, inventif même au cœur des poncifs les plus éculés, joyeusement indifférent à toute exigence d'utilité sociale, dégagé du très rébarbatif souci de « transmettre un message »... Les méchants sont méchants. Les bons sont bons. Les héroïnes sont pulpeuses. Le public rit, frémit, s'enthousiasme. Et tant pis pour les cuistres du cinéma ennuyeux, thuriféraires attendus des ratages pompeux et des dégoulinades barbant, chantes besogneux de ces pilles de tombes qui s'évertuent à nous raser pendant trois heures avec les turpitudes freudiennes d'un neurasthénisme impuissant !

Par un choix judicieux de citations de l'*Écclésiaste*, Alain Paucard nous rappelle de quel côté souffle l'esprit : plus sûrement du côté du Western, de l'Épouvante et du Karaté, que de Marguerite Duras ou de Jean-Luc Godard. De l'Action et du Sexe ! De l'Humour et de la Terreur ! Bref, du Cinéma ! Le blâmer d'Alain Paucard séduira tous les amateurs, ceux qui ne rateront jamais « *Le Retour du Fils de la Revanche* », ni « *Le Mystère de la Créature perdue des Iles d'Épouvante* »...

P. P.

Alain Paucard - « Défense de la série B » - L'Âge d'Homme. 106 p. - prix franco : 70 F.

Multiculturalisme

Charles Taylor, philosophe anglo-québécois, reste encore assez méconnu en France. Pourtant, il apporte des éléments essentiels au débat sur l'homme dans la modernité et le multiculturalisme dans les sociétés occidentales.

Charles Taylor n'est pas de ces philosophes qui se perdent dans les abstractions fumeuses. Il parle de l'homme d'aujourd'hui dans le monde d'aujourd'hui. Il se refuse à jargonner, ce qui ne signifie nullement qu'il soit simpliste. Et s'il nourrit sa pensée des réflexions des philosophes européens (surtout Tocqueville dans *Le malaise de la modernité*, surtout Rousseau dans *Multiculturalisme*), il l'illustre d'exemples concrets et la replace toujours dans la perspective des débats qui agitent les universités nord-américaines. Ainsi, même si l'on ne partage pas toutes les options de l'auteur, on se sent partenaire d'une aventure intellectuelle.

Son projet ne manque pas d'ambition. Il en donne, en quelque sorte, une définition programmatique en conclusion de son essai sur *Le malaise de la modernité* : « Notre situation semble appeler à une lutte complexe et multiforme, intellectuelle, spirituelle et politique, dans laquelle les débats de la scène politique touchent à une foule d'institutions sociales, (...), où le problème du contrôle de la technologie prend une forme concrète ; où ces débats nourrissent et sont nourris à la fois par divers efforts pour définir en termes théoriques la place de la technologie et les exigences de l'authenticité, et ultimement, la

vie humaine dans sa relation à l'univers ». Et il poursuit : « Mais pour s'engager efficacement dans ce débat multiforme, il faut comprendre ce que la culture moderne a de grand, aussi bien que ce qu'elle a de dangereux et de superficiel. Ainsi que Pascal l'a dit des êtres humains, la modernité se caractérise autant par sa grandeur que par sa misère. Seul un point de vue



qui embrasse l'une et l'autre pourrait nous donner cette vision juste de notre époque dont nous avons besoin pour relever ses plus grands défis ».

Nous ne pouvons, ici, qu'esquisser le contenu de l'œuvre de Charles Taylor, une œuvre en marche. Mais cette longue citation nous permet déjà de dire que si Charles Taylor appartient au courant des « multiculturalistes » nord-américains, on ne trouvera sous sa plume aucune des incantations hystériques de certains adeptes du politiquement correct. Il regarde le

monde tel qu'il est et son souci porte sur cette double exigence qui caractérise l'individu moderne : l'exigence de dignité (égalité des droits) et l'exigence de reconnaissance (non seulement personnelle, mais aussi ethnique et traditionnelle). Ces deux pôles sont loin d'être immédiatement compatibles. L'organisation réussie de leur dialogue au sein d'un même individu donne la quête de l'authenticité (une revendication tout à fait moderne). Dans le cadre de la société, cette double exigence conduit à la confrontation entre le libéralisme, qui garantit à chacun les mêmes droits, et le multiculturalisme, qui reconnaît l'existence de communautés autonomes. Dans leurs formes extrêmes (pures), ces deux théories s'excluent radicalement. Le libéralisme intégral ne veut connaître que des individus solitaires soumis à une norme globale, alors que le multiculturalisme intégral, lui, ne voit dans les individus que les membres d'une communauté. Charles Taylor propose de dépasser cet antagonisme par l'instauration d'un « libéralisme du deuxième type » à la définition toujours mouvante.

A ceux qui cherchent des certitudes définitives, nous ne saurions trop déconseiller la lecture de Charles Taylor ; mais pour tous les autres, ceux qui veulent réfléchir, son œuvre constitue une formidable nourriture.

Patrick PIERRAN

Charles Taylor - « Le Malaise de la modernité » - Cerf 128 p. - prix franco : 69 F.

Charles Taylor - « Multiculturalisme, différence et démocratie » - Aubier 142 p. - prix franco : 100 F.

L'État doit-il être gaullien ?

Après que Jacques Chirac a décidé de reprendre les essais nucléaires de la France, la plupart des commentateurs politiques - que ce soit ou non pour s'en moquer - ont souligné que le nouveau président avait, d'abord, voulu réaffirmer son style « gaullien ». Cette question de style serait ridicule ou dérisoire, s'il ne s'agissait que d'une affaire de forme ou de frime. Il est bien possible que ce qui fut vécu hier dans la réalité tragique, le soit demain dans la comédie d'un pouvoir qui voudrait singer la figure du Père. Mais plus profondément, il se pourrait bien qu'une grande part de la répugnance affichée à l'égard de cette grave décision participe d'un manque de sérieux et d'une sous-estimation grave des responsabilités du politique. Que le chef de l'État soit en responsabilité directe, complète, du sort et de la sécurité de la nation n'appartient pas à un ordre de réalités contingentes et secondes mais se réfère à l'essence même du politique. L'ignorer ou en sous-estimer à tout prix les conséquences c'est manifester une rare perversion de l'esprit.

Sans doute, une telle décision implique-t-elle d'abord une appréciation technique pure du problème. Celle-ci n'est pas seule à peser dans la balance, mais elle n'est pas sujette à option. La crédibilité d'une force de dissuasion nucléaire repose d'abord sur une sorte de perfection technique idéale. Elle ne supporte pas le bricolage, l'à-peu-près. Le problème de l'opportunité vient après. Certes, on peut s'interroger sur la différence des attitudes entre Mitterrand et Chirac. Le premier a-t-il cru que le handicap technique n'était pas tel qu'il justifiait une attitude perçue comme belliqueuse ? Mais si le second, sur la foi des spécialistes les plus éclairés, a perçu nettement l'inconvénient majeur du handicap, il ne lui était pas possible de transiger. Le mauvais exemple qu'on lui oppose, quant à l'attitude de ceux qui prendraient prétexte des essais de Mururoa, pour se doter de l'arme atomique ne tient guère devant la philosophie même de notre défense. La France ne veut que la paix et l'ordre international, mais l'une et l'autre exigent d'être défendus éventuellement par la force. Il est curieux qu'une telle évidence ne soit pas perçue par certains qu'impatientent les injustices du monde et les situations où ils voudraient faire prévaloir un droit d'ingérence. Ceux qui exigent l'intervention française à tout prix dans les zones dangereuses, sont les derniers à pouvoir justifier une logique de désarmement et de faiblesse.

Voilà qui nous ramène, d'une façon ou d'une autre, à la mission de l'État, et particulièrement de celui qui en porte le plus directement le poids. Le fait que la question centrale de la défense apparaisse comme liée directement au président et constitue le symbole même de son autorité, porte singulièrement à la réflexion. Bien sûr cette mission ne s'arrête ni ne

se résume à la défense, mais sans elle, elle flotterait étrangement. De ce point de vue, j'adhère totalement aux vues d'André Glucksmann, développées dans son dernier ouvrage au titre suggestif : *De Gaulle, où es-tu ?* C'est peut-être douloureux à admettre. Après tout, ma nature très pacifique m'entraînerait à adhérer à quelque sympathique association type Greenpeace et mon horreur pour la violence pourrait me faire accompagner M^{re} Gaillot sur son bateau de généreuse utopie. Mais la raison l'interdit, et j'écoute la sèche leçon gaullienne répercutée par Glucksmann : « Une fois de plus, les armes ont retailé la figure du monde. Ressuscités ou mutilés, agrandis ou réduits, les peuples doivent leur destin à la fortune des combats. Les tracés des frontières, indemnités, droits et servitudes, sur quoi s'exerce l'art des politiques, la science des juristes et la patience des diplomates, procèdent de l'effort des canons et des mitrailleuses. L'ordre économique, social, moral, auquel, bon gré mal gré, sont astreints nos contemporains, n'est rien que la conséquence des ébranlements de la force ».

Certains se récrieront. Alors vous ne croyez pas à la force de l'esprit, le progrès moral ne vous paraît pas devoir commander la paix et l'ordre du monde ? En définitive, vous ne croyez qu'à la force ? Que nenni ! Je veux simplement que la force soit au service du droit. Sinon, le droit sera défait et la civilisation avec elle. Vous ne voulez pas que la force soit du côté du droit ? Vous aurez la force sauvage, la violence indifférente au droit, et il n'y aura plus de droit du tout. Certes, le culte de la force en soi conduit au totalitarisme le plus barbare. François Furet a montré que là résidait la parenté profonde du nazisme et du stalinisme. Et avec Glucksmann, je suis aussi d'accord qu'ainsi l'Histoire a été cassée en deux avec l'avènement du totalitarisme moderne. Il ne s'agit nullement d'accorder quoique ce soit à cette liturgie dégoûtante de la guerre. Bien au contraire, il n'importe que de dresser contre la résurgence de ce mal moderne toutes les forces de l'esprit, afin de lui soumettre tout ce qui

peut matériellement vaincre le pire. La force de l'esprit est telle qu'elle peut ruser parfois avec la force matérielle, comme un certain de Gaulle parti à la reconquête du « rang » à partir du mythe de la France Libre. Le tout est de ne pas transiger, par exemple en s'aveuglant.

Or, il arrive qu'on s'en prenne au pivot central de nos institutions, telles que de Gaulle les a voulues. C'est particulièrement grave parce que c'est l'État qui est en cause. Parfois le terme bonapartiste se substitue au terme gaullien pour mieux fustiger la volonté en politique. Tout cela n'est pas innocent, même si on affirme vertueusement faire progresser la démocratie. Celle-ci, c'est-à-dire la conscience civique ne s'épanouira pas grâce à l'étiollement du politique, et notamment du pouvoir exécutif. C'est l'objection que je ferais à l'essai, excellent dans son ensemble, que vient de publier Paul Thibaud. Lorsqu'il demande une diminution du rôle de l'exécutif parce que celui-ci « se réduirait pour l'essentiel à une gestion à court terme ». Mais précisément, n'est-il pas temps de lui redonner tout son rôle, ce qui serait la seule façon de combattre ce que Thibaud discerne si justement lorsqu'il met en cause « cette élite en échec collectif » qui s'est « barricadée à la banque de France » et s'est « reconvertie en gardienne de la morale monétaire, traitant avec une sorte de sadisme une société qu'elle ne pouvait ni ne voulait protéger ». Mais l'État gaullien, c'est précisément le contraire de cette dégénérescence de la puissance publique !

André Glucksmann - « De Gaulle, où es-tu ? » - Jean-Claude Lattès - prix franco : 111 F.

Paul Thibaud - « Et maintenant... » - Arléa - prix franco : 93 F.

Une figure politique

Paul Delouvrier est mort le 9 janvier dernier. La carrière de ce « grand commis de l'État » a scandé la marche du dernier demi-siècle en France.

Deux mois auparavant, avaient paru ses entretiens avec Roselyne Chenu (1). Ces pages permettent de renouer autour de sa personne les fils d'une carrière que l'actualité avait maintes fois portée au premier plan mais dont la dimension humaine et politique se dérobait. Ceux qui l'ont avec nous côtoyé au Conseil économique et social ont été plus d'une fois impressionnés, divertis, ou heurtés par les interventions véhémentes et subtiles de ce grand vieux monsieur aux allures militaires qui, au cœur des séances les plus indifférentes, avait l'impertinence de relancer, comme un rappel à l'ordre et une méditation, le thème de l'intérêt national.

Qu'il s'agit d'énergie, de développement industriel, de recherche, d'éducation et quitte à désarçonner PDG, syndicalistes ou technocrates, le président Delouvrier recentrait le petit débat au cœur du grand débat : l'affaire d'État des politiques. Comment, étant en charge du destin de la nation, défendre jalousement son indépendance et ne rien concéder à ce qui l'entame, sans l'amputer de ses relations ni tarir ses initiatives. Leitmotiv obsédant pour le « serviteur d'État » obligé de gagner à la stratégie nationale le coup d'avance qui la sauvera, avec pour privilège sur le politicien ordinaire d'être dépris de tout privilège et par condition dédié, voué à la cause commune.

La passion d'agir qui sous-tire le livre s'explique donc uniquement par la volonté de servir ; et l'intérêt des questions de Roselyne Chenu est de faire observer l'émergence de cette vocation comme par surprise. Ni l'exemple du père, cadre au Crédit Lyonnais, ni une éducation catholique janséniste, ni les études sous la férule libérale des Rueff et Couve de Murville, ni l'influence des démocrates chrétiens préparant le MRP, ni



l'engagement européen auprès de Jean Monnet, ni même la rencontre, éludée en 1945, avec le général de Gaulle ne déterminèrent Delouvrier à se forger l'éthique et l'idéal du « moine chevalier » qu'il est devenu. C'est une autre combinaison des mêmes expériences - équipes sociales de Garrie, école des cadres d'Uriage, résistance, puis première carrière aux Finances et à la CECA - qui le ramènera à de Gaulle en décembre 1958, au moment où il faut au Général un délégué général en Algérie. Pourquoi faire ? Y tenir un poste, sans autre consigne ni complicité avec le Président que son envoi en mission : c'est la pleine ingratitude d'un service commandé où rien n'est donné et où rien ne sera

pardonné. La solitude.

Il faut lire ces pages sur Alger pour comprendre dans quelle nuit s'assument les grandes, les décisives responsabilités. Et puis, il faut enchaîner sur les trois chantiers dont Paul Delouvrier fut ensuite le maître d'ouvrage. La ville, l'énergie, et la science. La ville. C'est au tournant de la métamorphose de la région parisienne de 1961 à 1968, le pilotage de son projet d'éclatement : trois

villes nouvelles doivent essayer à partir du noyau monstrueux de la métropole et recomposer du tissu autour d'elles. Gageure structurellement tenue mais que la hâte architecturale et l'oubli des rythmes humains ont transformé en folle performance. Trente ans après, Delouvrier rappelle l'État à l'ordre : c'était à lui d'achever l'ouvrage commencé, sans quoi les problèmes humains ultérieurs, ceux imputés bêtement à l'immigration, ne sauraient se résoudre. Et d'avoir ce mot de vrai gouvernant : « Si l'on veut l'assimilation des gens, il suffit de la leur faire désirer ».

L'énergie. La présidence d'EDF lui échoit de 1969 à 1979, à l'heure où vont se

prendre les options du siècle à venir. Le choix français, qui vise bien au-delà de la technologie, sera pour l'électricité nucléaire. Orientation stratégique et militaire, logique politique et industrielle qui marquera la France d'un sceau indélébile. Il fallait se trouver à ce carrefour en toute conscience pour prendre la décision et, la prenant, l'exécuter. Qu'on l'approuve ou la critique, elle fut cause d'un de ces grands entraînements qui font de l'Histoire un ouvrage humain.

Et la science ? Ce fut pour ciseler l'idée et le lancement du Parc de la Villette - un lieu qui n'est ni seulement d'éducation, ni de distraction, ni de recherche, ni de démonstration, mais de manifestation permanente des composantes de la modernité scientifique. A l'heure des *Disneylands* et des *Futuroscopes* qui exploitent technique ou culture contre profit, l'idée qu'un tel lieu doit aller d'emblée au-delà des médiatisations, briser les octrois, et s'établir en cité continue de la ville. Tenter cette infusion d'esprit, diffuser avant d'avoir reçu et, du même geste, imaginer la forme de cette parabole et en achever la courbe par une cité de la musique...

Comment refuser de lire dans ces accomplissements politiques des réalités que l'on dit d'un autre ordre - poésie ou prophétie, peut-être - mais qui sont le fruit de tous les services quand ils ont été rendus sans compter ni rechigner. L'État comme exigence éthique. C'est ainsi qu'ayant approché Paul Delouvrier, je déchiffre les oeuvres qu'il nous laisse et ce que j'ai discerné de sa personne. Une image très haute du politique, parce qu'elle était finalement humble et franciscaine. Tandis que pour faire illusion auprès de nous, il avait reçu en personnalité, en présence, en parole, de quoi se faire écouter... Et voici qu'il s'est tu pour qu'on l'entende.

Luc de GOUSTINE

(1) Roselyne Chenu - « Paul Delouvrier ou la passion d'agir » - Le Seuil, 416 p. - prix franco : 148 F. Voir aussi l'entretien paru dans *France Catholique* du 18 novembre 1994.

L'affaire Louis XVII

par

Philippe Delorme

Encore un livre sur Louis XVII ! Oui, mais celui-ci n'est pas comme les autres, ne défend pas une thèse, ni ne soutient des hypothèses invraisemblables. Il fait le point sur ce que l'on sait vraiment, et énumère et analyse les pistes existantes. Par delà la réalité historique et l'énigme insoluble, Philippe Delorme nous entraîne dans le monde mystérieux du mythe. Là est sans doute la véritable signification de l'engouement permanent pour cette « affaire Louis XVII » : le thème de l'orphelin du Temple fait écho à un archétype puissant, celui du « roi caché ».

Bon de commande

NOM/Prénom :

Adresse :

commande ex. de
« L'affaire Louis XVII »
(prix franco 130 F).

Règlement à l'ordre de
Royaliste

ABONNEMENTS

Depuis quelques mois nous offrons à nos lecteurs une nouvelle possibilité : régler leur abonnement mensuellement par prélèvement automatique. Cette formule qui remporte un grand succès a des avantages multiples :

- ✓ plus de correspondance inutile (lettre de relance, envoi de chèque, lettre de rappel, etc),
- ✓ plus de risque d'oubli,
- ✓ une ponction mensuelle minime au lieu d'avoir à payer en une seule fois la totalité de l'abonnement,
- ✓ possibilité d'interrompre l'abonnement à tout moment.

Pour bénéficier de ce nouveau service, il suffit de nous demander le formulaire spécial et de nous le retourner après l'avoir rempli.

VIDÉO

L'Association des Amis de la Maison de France ambitionne de réaliser un film vidéo sur la Famille de France. Pour cela elle voudrait rassembler un maximum d'images. Séquence de films d'amateur, enregistrement d'émissions télé, etc : toutes images qui concernent les Princes seront les bienvenues. L'Association s'engage bien entendu à restituer les originaux après en avoir pris une copie.

LIVRE DE PRESSE

Merci de nous envoyer systématiquement toute coupure de presse concernant la NAR, les princes ou le royalisme en indiquant les références précises de l'article.

ABONNEMENT D'ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour se faire connaître, développer son audience, toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur de *Royaliste* que le journal lui-même ?

Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons alors un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

Faites connaître la N.A.R. et Royaliste !

Comme tous les ans *Royaliste* suspendra sa publication pendant les vacances d'été. Le dernier numéro (n° 647) paraîtra le 10 juillet et sera spécialement conçu pour faire connaître et présenter la NAR et ses idées auprès d'un public qui ne nous connaît pas encore. Outil de prospection privilégié, sa diffusion repose en grande partie sur nos lecteurs. Nous vous demandons donc votre aide. Le tarif dégressif ci-après vous permettra d'en acheter une petite quantité pour donner à vos amis. Autre possibilité : nous envoyer une liste de gens à qui envoyer ce numéro, accompagnée du règlement (6 F par numéro).

Tarif - 5 ex. : 40 F - 10 ex. : 60 F - 15 ex. : 75 F - 20 ex. : 80 F.

La dernière récré de la Fédé avant l'été...

Les militants de la Fédération Ile-de-France de la N.A.R. vous convient à les rejoindre dans les locaux du mouvement (17, rue des Petits-Champs), le samedi 1^{er} juillet à 18h30, pour un apéritif amical d'où nous pourrions ensuite aller dîner ensemble à « La Choix d'Alsace ».

Après une année d'activités militantes fructueuses et de présence royaliste efficace dans Paris et sa région, nous avons enfin bien mérité de nous retrouver autour d'un sympathique repas alsacien, tout comme le fait *Idéfix* notre mascotte favorite à la fin de chaque album de ses mésaventures gauloises.

Cette occasion devrait nous permettre, d'une part de mieux comprendre les engagements politiques de notre mouvement, et d'autre part de mieux nous connaître les uns les autres.

Nous comptons vivement sur votre participation.

Hugues Bouchu
délégué régional NAR-Ile-de-France

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 17 F pièce). Vendus aussi par année complète (300 F franco) de 1977 à 1994 (sauf 1979).

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Quelle révolution culturelle ?

Dans un discours prononcé à Égletons, le 2 juin, le président de la République a promis une « véritable révolution culturelle ». Brièvement relevée par la presse, la formule s'est vite perdue dans le flot des déclarations officielles.

Il est vrai que nous avons eu fort à faire pour discerner les priorités du gouvernement, avant que le collectif budgétaire ne soit présenté. Priorité à l'emploi, ou à la réduction du déficit budgétaire ? En fait, les deux objectifs sont poursuivis en même temps, ce qui explique les demi-mesures du plan de lutte contre le chômage et le double mouvement d'augmentation de salaires et de ponction fiscale qui caractérise la ligne gouvernementale.

Prudence, ou hésitation ? Gestion fine du changement ou navigation à vue, entre les écueils ? En tous cas, nous sommes loin de la révolution culturelle évoquée par le chef de l'État. Il faut cependant retenir la formule, qui traduit une juste intention présidentielle et dont nous avons souligné à maintes reprises l'impérieuse nécessité. A cet égard, la volonté de mettre l'emploi au premier rang des préoccupations a effectivement une portée révolutionnaire, puisqu'elle rompt avec la conception libérale qui réduit le travail et les travailleurs à l'état de marchandises dont le coût varie selon l'offre et la demande.

Bien entendu, une « véritable révolution culturelle » devrait se traduire par une rupture complète avec l'idéologie néo-libérale. Pour que l'État redevienne le principal acteur du change-

ment social, il faudra soumettre l'économie et la finance au politique. L'enjeu, considérable, suppose un bouleversement des mentalités et des comportements, que les autorités de l'État doivent inaugurer par de fortes décisions symboliques et pratiques : rupture des liens entre les responsables politiques et les milieux d'affaires ; arrêt des privatisations, nationalisation-sanction des groupes corrupteurs



(notamment les compagnies des eaux, comme le proposait Philippe Séguin), retour à la planification indicative, dynamisation des services publics.

Pour que le peuple français soit pleinement associé à cette révolution culturelle, il faut évidemment renouveler et conforter le pacte républicain - selon le vœu exprimé par Jacques Chirac pendant sa campagne électorale. Cela signifie le rassemblement autour des valeurs affirmées et des droits conquis tout au long de notre histoire millénaire : la liberté, qui ne saurait s'accommoder d'une conception répressive de l'ordre public ; l'égalité de tous les citoyens quant à leurs droits politiques et sociaux ; la fraternité qui exclut les discriminations selon l'ori-

gine et qui doit être réaffirmée par le retour au principe du droit du sol et par l'abrogation de l'ensemble de la législation xénophobe. Ce retour à notre tradition historique et juridique - celle de la monarchie capétienne et des républiques successives - doit s'accompagner d'une explicitation des enjeux de cette fin de siècle. Le gouvernement, qui dispose de tous les leviers et de très nombreux relais médiatiques doit montrer que le problème de la France n'est pas l'immigration, mais la pauvreté, et répondre au doute sur l'identité par une claire définition de notre existence collective : pas de citoyenneté vécue, pas d'égalité sociale, pas de dynamisme économique sans une nette affirmation de la nation, de sa liberté, de son projet. Cela suppose notamment que l'Europe soit conçue comme une coopération entre des États qui s'inscrivent dans une perspective confédérale, que la politique des revenus avantage les travailleurs au détriment des rentiers, qu'un immense effort soit accompli pour que nos villes, intégrant leurs banlieues, soient à nouveau vivantes et belles. Cela signifie que la France doit être exemplaire dans le monde, et prendre la tête du combat pour la justice et la liberté, contre les tyrannies du marché.

Si le président de la République partageait peu ou prou ces orientations, il lui faudrait rassembler sans tarder les forces politiques et sociales qui rendraient possible cette révolution culturelle. Or ce sont des conservateurs, des libéraux et des réactionnaires qui siègent au gouvernement et dans les assemblées, alors que les acteurs possibles d'un changement radical sont dispersés et parfois découragés. Solitude de Jacques Chirac, face à l'extraordinaire puissance de ceux qui se réclament de lui ?

Bertrand RENOUVIN